

Procès verbal du conseil de département du 26 mars 2019

Enseignants

- présents : Hervé Duchêne (procuration : Bruno Lemesle), Arnaud Fossier, Stéphane Gacon, François Jarrige (procurations : Sophie Baby, Hervé Mazurel), Dominique Le Page, Perrine Kossmann, Sabine Lefebvre, Philippe Poirrier, Alain Rauwel (procuration : Hervé Mouillebouche), Philippe Salvadori, Christian Stein, Laurent-Henri Vignaud, Jean Vigreux
- absents : David El Kenz, Martine Clouzot

Étudiants :

- présents : Thomas Cagnat, Charline Damien, Léa Ferretti, Léo Garnier, Marie Robert
- absents : David Bardey

La réunion commence à 18h07

Approbation du procès verbal du 5 février 2019 à l'unanimité

Budget

Sur les 3 814 € alloués au Département pour son fonctionnement durant l'année 2019 :

- il reste 3 035 € ;
- un IPAD à usage pédagogique de 778 € a été acheté pour L.-H. Vignaud ;

Sur les 1 000 € alloués au Master recherche, il en reste 501 (jusqu'à décembre 2019). Et sur les 1 000€ alloués au Master enseignement, il en reste 873,60 €.

Dominique Le Page précise que les statuts de Maximus doivent être régularisés au plus vite car en l'état, cette association est illégale (et ne peut donc faire des dépenses légalement).

Organisation des études

L3

D. Le Page rappelle l'enjeu de cette discussion : aménager la maquette existante ou la maintenir telle quelle, mais en répondant à la demande des étudiants qui est de rendre les coefficients du contrôle continu et du contrôle terminal équivalents.

Perrine Kossmann présente ensuite deux modèles de réaménagement :

- union de deux cours par période (2x12h de CM et 2x12h de TD).
- ou tout transformer en blocs de 24h.

Philippe Salvadori intervient pour dire que s'il y a 24h de CM, on ne pourra jamais créer deux groupes de TD ayant 24h chacun, le budget n'étant malheureusement pas extensible. Tout au plus peut-on financer la création de 2 groupes de TD à raison de 18h de TD (pour 18h de CM). Il évoque également la surcharge de travail des étudiants, ainsi que leur dispersion et leur absentéisme en TD.

Selon Thomas Cagnat, ce taux d'absentéisme peut s'expliquer par les écarts horaires très importants entre la L1 (16h/semaine) et la L2, puis la L2 et la L3 (24h/semaine). Pour Christian Stein, l'emploi du

temps des L3 est aussi un facteur explicatif, car les cours sont très concentrés (8h par exemple le mercredi, en 4x2h !).

Hervé Duchêne souligne que la diversité des thèmes (16 en tout dans l'année) est une manière d'initier les L3 à la recherche et l'historiographie et de les changer du type de cours qu'ils ont connu en L2. Christian Stein renchérit : il faut éviter les cours formatés en L3. Pour Arnaud Fossier, la diversité des thèmes n'est pas un gage d'approfondissement et elle ne permet pas de renforcer l'apprentissage, en TD, des méthodes fondamentales que les étudiants sont amenés à mobiliser en Master (recherche ou enseignement).

Léa Ferretti, étudiante en L3, précise qu'aux yeux de leur promotion, le problème n'est pas celui l'offre de cours, mais plutôt celui de l'impossibilité de rendre un travail de qualité à chaque enseignant, car les types d'exercice et les modes d'évaluation varient d'un cours à l'autre et le nombre d'exercices demandé est parfois trop lourd.

Sabine Lefebvre a conscience de la lourdeur de ce qui a été mis en place, mais se demande s'il est bien utile de tout changer alors que la maquette sera très prochainement l'objet d'une refonte, donc d'une discussion (dans deux ans). Elle évoque cependant la solution d'un partage entre une majeure et une mineure.

Pour Jean Vigreux, il ne faut en tout cas pas revenir à l'ancienne mode qui consistait à laisser les étudiants choisir entre deux cours, et il convient de mettre l'accent sur les TD (donc sur la méthode qui, à l'heure actuelle, est loin d'être acquise et diminue les chances de celles et ceux n'ayant « que » la L3 de décrocher ensuite le CAPES). C'est d'ailleurs dans cette perspective que S. Lefebvre insiste sur la nécessité de proposer de véritables corrigés dans toutes les années de la Licence.

D. Le Page conclut en suggérant qu'il n'est peut-être pas nécessaire de changer la maquette et que jouer sur les coefficients devrait suffire ; P. Salvadori en rappelant que la maquette est suffisamment ouverte pour que les enseignants s'arrangent s'ils le souhaitent pour traiter de thématiques communes, et en indiquant que le problème est plutôt celui du nombre d'heures de TD qu'il convient de donner.

On passe au vote à 19h18 :

- 10 voix pour le maintien en l'état de la maquette.
- 8 voix pour le changement.
- 5 abstentions.

Quant au changement des coefficients :

- 15 voix pour
- 4 abstentions
- 4 ne prennent pas part au vote

L1-L2

La discussion sur les modalités d'évaluation (commentaire de document, dissertation, etc.) promet d'être riche. Elle est donc reportée au prochain conseil.

UE d'ouverture

P. Salvadori présente ce que seront les UE d'ouverture à partir de la rentrée 2019, conçues entre autres pour canaliser les nombreux étudiants de psycho et éviter qu'ils ne soient tous en « Croyances, cultures, sociétés ». 4 UE semestrielles de « sciences sociales » seront proposées, chacune comptant 36h (dont 12h de psychologie). Les entrées seront thématiques (une seule de ces entrées a pour le moment été déterminée : « le pouvoir des images »).

Le principe de ces UE semestrielles sera voté jeudi 28 mars en conseil d'UFR.

- Débat sur le photocopieur collectif

- LH Vignaud a fait faire un premier devis pour l'achat d'une imprimante-scanner-photocopieuse qui s'élève à environ 100 € par trimestre (cartouches et fournitures comprises), le prix variant légèrement selon la possibilité de faire des tirages A3. Il s'agit d'une machine ayant une haute capacité de feuilles, qui fait copieur couleur et N&B, recommandée par François Fontaine de la reprographie. Elle pourrait être installée comme convenu dans le bureau 338.

Un débat sur l'utilité d'une dépense aussi importante et sur les solutions alternatives s'engage. Des enseignants considèrent qu'un tel photocopieur est inutile et qu'il est plus économique d'avoir recours aux services de la reprographie. D'autres pensent au contraire qu'il peut être utile pour la préparation des cours. Du fait des désaccords, la décision est reportée au prochain conseil de département.

- Questions diverses

- 1) Charline Damien évoque une collecte pour la lutte contre la mucoviscidose par l'intermédiaire du site Alvarum : <http://www.alvarum.com/quentinscavardo>. L'université devrait engager une campagne générale sur le sujet.
- 2) Vincent Chambarlhac fait passer le rappel de l'existence de la licence APICA à l'université (IUT) : licence Professionnelle mention Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel, parcours Archives et Patrimoines Industriels, Culturels et Administratifs).
- 3) La réforme Capes est à prévoir à l'horizon 2021-2022 avec alternance des programmes à venir. Inquiétude d'Hervé Duchêne sur l'effacement relatif de l'histoire ancienne.
- 4) Le Creusot organise en 2021 une commémoration de la Commune et sollicite les historiens de l'UB.
- 5) Jean Vigreux annonce la naissance de l'Association d'histoire politique dont le siège est à Dijon et qui est ouverte à toutes les périodes.

Séance levée à 19h57

Arnaud Fossier & Stéphane Gacon,
Secrétaire(s) de séance.